

Berges de la Scheulte

Xavier Dobler, conseiller général

Madame la Présidente, Chers collègues, le long de la rivière de la Scheulte, plus précisément dans le secteur mentionné en titre, les arbres bordant le cours d'eau ont pris de l'ampleur ces dernières années et un grand nombre de branches se sont développées au-dessus du lit de la rivière. Lors de grandes eaux, le branchage et le feuillage touchant les flots freinent le courant. De plus, l'érosion grandissante de la berge met de plus en plus à nu les racines des arbres, ce qui contribue à favoriser un effondrement de ces derniers dû aux fortes pressions générées par les crues de la rivière et le fait que les branches, plus nombreuses côté rivière, déplacent le centre de gravité des arbres côté rivière. Il est à relever que l'année dernière le cours d'eau s'est approché à trois reprises du seuil critique d'un débordement.

Il devient donc urgent d'assurer la sécurité de la berge en effectuant des travaux de taille dans ce secteur, voir en d'autres points de la rivière. Avant l'entrée en vigueur de la fusion, lors de la dernière assemblée communale de Vicques, j'avais déjà fait une intervention en ce sens mais jusqu'ici, il n'y a pas eu de travaux effectués.

Question:

Le Conseil communal a-t-il amorcé des démarches pour sécuriser ce secteur et si ce n'est pas le cas, que compte-t-il entreprendre?

Je remercie le Conseil pour sa réponse.

Réponse: Ce n'est vraisemblablement pas la première priorité. Il sera traité au point 1A du projet «Scheulte» qui est en cours.

Xavier Dobler: Partiellement satisfait.